

Maintenance des matériels, option A agricoles

Ce bac pro forme des technicien-ne-s dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels agricoles : tracteurs, matériels de labour, semoirs et planteuses, moissonneuses, matériels d'étables ou d'irrigation...

Pendant la formation, l'élève acquiert les connaissances techniques nécessaires en mécanique, électricité et thermodynamique. Ces savoirs lui servent à effectuer des travaux de maintenance ou de réparation sur ce type d'appareils. Grâce à l'utilisation d'outils de diagnostic, il-elle apprend à identifier les causes de dysfonctionnement des machines. Il-elle s'occupe aussi de la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).

Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les clients en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels agricoles.

Débouchés

Le-a titulaire de ce bac pro peut travailler dans diverses entreprises de : vente, distribution et location de matériels. Autres pistes : les entreprises de maintenance ou encore les collectivités utilisatrices de matériels agricoles.

Métiers accessibles :

- Mécanicien-ne-réparateur-trice en matériel agricole
- Magasinier-ère
- Responsable après-vente

Accès à la formation

Admission de droit : après la classe de 3^e (en 2nde professionnelle Maintenance des véhicules et des matériels).

Admission conditionnelle : après un CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières ; Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins ; Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles.

Qualités requises :

- rigueur, méthode
- bon contact avec la clientèle sur le terrain
- résistance pour travailler dehors
- robustesse

Statistiques

En 2015, en Nouvelle Calédonie, il y a eu plus de places que de demandes.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Fonctions opératoires des matériels agricoles :** milieux d'intervention ; gammes et fonctions opératoires.
- **Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes :** analyse des systèmes, représentations ; technologie de construction ; mécanique appliquée.
- **Génération de puissance mécanique primaire :** moteur technique ; motorisation électrique.

- **Transmission et utilisation de puissance :** transmissions mécaniques, hydrocinétiques, hydrauliques et hydrostatiques ; climatisation ; propulsion, conduite et freinage des engins, etc.
- **Automatisation des systèmes :** dialogue ; commande de puissance ; préactionneurs, etc.
- **Mise en œuvre :** matériels agricoles, techniques de manutention, appareils de mesure, techniques élémentaires d'assemblage, etc.
- **Organisation, gestion des interventions et communication :** équipements informatiques ; domaine de l'organisation ; domaine commercial ; domaine de communication.
- **Sécurité, règlements et certification :** sécurité de l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles, qualité.

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - étude d'un système technique, coeff. 2
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve de technologie :
 - analyse et diagnostic, coeff. 1,5
 - préparation d'une intervention, coeff. 1,5
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - évaluation de la formation en milieu professionnel, coeff. 3
 - organisation d'un poste de travail, élaboration d'un processus d'intervention et réparation, coeff. 1,5
 - élaboration d'un processus de diagnostic, coeff. 2,5
 - économie et gestion, coeff. 1
 - prévention - santé - environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Techniques et services en matériels agricoles
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles

Où se former en NC ?

- **En lycée privé :**
- LP Pierre Guéneau, BOURAIL

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture ».

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.